

Liste de prix 2026_03

Afin de pouvoir vous servir de manière professionnelle, nous vous prions de nous annoncer vos livraisons au moins 48 heures à l'avance.

à titre
indicatif

Taxes de décharges pour des matériaux propres et non souillées	Fr/t	t/m3	Fr/m3
normalement carrossable	14.00	1.68	23.51
difficilement carrossable	16.00	1.90	30.40
saturés d'eau et /ou non carrossable <i>sur demande</i>	19.00	2.10	39.90
supplément pour intempéries	2.00	-	-
supplément pour matériaux non annoncés*	1.90	-	-

Toutes les boues provenant de forages, de parois moulées et de pieux forés ne sont pas acceptées dans notre décharge.

Tous les matériaux acceptés sont pesés et expertisés chez Gravière Pré Granger SA.

Ensuite, ils sont classés et un bon de livraison correspondant est établi.

Notre personnel procède à des contrôles visuels finaux au point de déversement attribué.

En cas de non-conformité, le matériel est refusé.

En cas de doute, une analyse des polluants est ordonnée, même si le bulletin de livraison a déjà été établi!

Tous les frais et dépenses liés à des analyses seront facturés au client.

* Le supplément est facturé pour la quantité totale livrée ce jour-là.

prestations sur demande	Fr/t
Stockage de matériaux propres non souillées, max. 2 mois	3.00
Rechargement	1.50

horaires d'été	horaires d'hiver
lundi - jeudi 07h45-11h45 / 13h00-17h00	08h00-12h00 / 13h00-16h30
vendredi 07h45-11h45 / 13h00-16h30	08h00-12h00 / 13h00-16h00

Le site est soumis à l'ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED)

Pour chaque livraison de matériaux d'excavation propres, le formulaire déclaration de matériaux selon l'OLED doit être rempli et envoyé la veille.

Le formulaire se trouve sur le site web :

<https://www.cuenod-payot.ch/fr/portrait/societes>

Toutes les livraisons sont facturées en tonnes, conformément au bon de pesage

Tous nos prix s'entendent hors taxes (TVA).

Gravière Pré Granger SA

Mars 2026